

tion en paraphrasant le titre d'un article de Jacques Fusina qui s'interrogeait sur ce que peut signifier aujourd'hui *écrire en corse* ?

## Ecrire en français aujourd'hui

Dans l'article cité, Jacques Fusina se demande (est-ce également un vœu ?) si ce produit de la diglossie qu'est le français régional de Corse «pourrait éventuellement servir de matériau à la créativité littéraire ?» comme «les deux registres entrelacés du français et du créole» dans le *Texaco* de Patrick Chamoiseau. «Heureux les diglottes» nous lança un jour Bernard Gardin, sociolinguiste de l'Université de Rouen. L'interrogation de Fusina, comme la boutade de Gardin, désignent l'une et l'autre un territoire encore en jachère et qu'il faut oser cultiver. Mais, par delà, elles participent d'une conception de la littérature corse qui n'est plus cadennassée par la seule référence à l'emploi de la langue corse. Jacques Thiers nous semble avoir donné consistance à cette vision nouvelle. Il publia en 1990 un roman *A funtana d'Altea* qui obtint le prix du livre corse. Un vieux poète bastiais, peut-être un peu fou, y raconte pour Altea, mystérieuse destinataire, «isse vechje cose chî nimu ùn vole più sente», misères, affronts, douleurs dont on ne dit pas les noms et que le narrateur évoque avec cette forme d'intelligent désespoir qu'est parfois l'ironie. Thiers donna une «adaptation» (le mot figure dans la brève présentation de l'ouvrage) du roman en français sous le titre *Les Glycines d'Altea*, avant que le roman ne soit traduit en italien par Noëlle Tomasi, sous le titre *Il canto di Altea*, prenant ainsi, en quelque sorte, l'itinéraire de la triglossie à rebours. Mais restons-en à l'examen de l'adaptation française. Avait-elle pour objet d'élargir le cercle étroit de la famille des lecteurs corses ? C'est possible. Mais c'était aussi manifester la parité revendiquée entre les deux langues française et corse dans le domaine de la création littéraire. En territoire diglossique, le choix d'une langue dans la création romanesque ou la poésie est le plus souvent présenté en termes de comminatoire alternative. C'est : «celle-ci ou celle-là, mais une seule, et à jamais !». Et si, pour changer, cela devenait : «celle-ci ou celle-là, comme on veut !». Jacques Thiers, - poète, dramaturge, et, bien entendu, romancier de langue corse -, décida, en notre affaire, de choisir l'une ... puis l'autre. C'était, dans un conflit diglossique perçu le plus souvent - et sans doute avec quelque raison -

comme appauvrissant, prendre autrement les choses. «Heureux les diglottes !». En 1993, Thiers allait le confirmer. Il publia une sorte de divertissement historique et littéraire, au titre bouffon et énigmatique *Les Potirons, l'Inspecteur et le Gecko*, relation, au ton voltairien, de quelques épisodes cyniques et cocasses de la francisation de l'île, et des dégâts notables qui en résultèrent. Dans son propos, l'œuvre atteste de la réalité du conflit diglossique. En choisissant le français pour le dire, elle proclame, dans la langue que l'on n'attendait pas, la nécessité d'y mettre un terme.

## Puisqu'il faudrait conclure...

Jouons un peu. Admettons comme fondée l'affirmation selon laquelle n'est œuvre corse que celle écrite en corse. On considérera alors que des trois œuvres de Thiers mentionnées, seule *A funtana d'Altea* appartient au champ de la littérature corse. Doit-on même en exclure cette «adaptation» que sont *Les glycines* ..., ? Embarrassantes *Glycines*, voilà qu'elles nous font hésiter. Allons-nous ou pas leur ouvrir la porte ? Sachons-le, d'ores et déjà : si nous les laissons entrer, bien d'autres vont s'engouffrer à leur suite, et comment alors vérifier, dans cette pagaille, ce qui sera littérature corse et ce qui ne le sera décidément pas ! Pauvres huissiers ! Et nous n'aurons pas fait grand chose pour les aider dans leur tâche. Sinon de leur dire (ce qui n'est d'ailleurs qu'une pirouette) que dans ce type de problème, il suffit peut-être d'en rester à de pures intuitions. Ce que fait Jackie Lucchini quand, dans l'article consacré à l'œuvre de Marie Susini, elle parle (nous citons) d'une des créations majeures de la littérature corse contemporaine. Cette «littérature corse» comprend apparemment pour elles des œuvres écrites en français. Il resterait à définir lesquelles. Mais l'analyse peut-elle aller bien au-delà de ces immédiates certitudes ? Nous laissons donc le débat ouvert. Les lecteurs de *À l'Asgiu* décideront eux-mêmes de la réponse à donner à la question que nous avons formulée : «Le roman corse de langue française existe-t-il ?»

P.M. FILIPPI

## BRÈVE PRÉSENTATION DE QUELQUES ROMANS SUR LA CORSE

AUBERT Eliane, *Simon le Corse* Critérium (1994) Simon, membre d'une organisation terroriste.

DARCOURT Pierre, *Le roi des bergers* Plon (1994) La vie d'un village bouleversée par l'arrivée d'un couple d'étrangers. Avec comme principaux personnages u capu pastore (chef des bergers) et Marcone (le curé braconnier et son parabellum).

M. SAMBRONI A.M. Malavoglia La Corse des Giovanali.

Souvenirs, autobiographies

CASTELLI Michele, *Marie di Lola* Editions Universitaires (1982) Une enfance à Ile Rousse.

CASTELLI Michele, *Rue Château Payan* Editions Universitaires (1984) L'exil à Marseille.

CUGLIOLI Gabriel-Xavier, *La terre des seigneurs* Lieu commun (1986) Chronique de la Corse, d'hier à aujourd'hui.

DALMAS-ALFONSI Paul, *La Corse de Francesca Maria* Payot (1995) récit de Francesca Maria, grand-mère de l'auteur évoquant la vie dans son village de Prunu et celui de San Gavinu d'Ampugnani (village de l'époux).

PIOLI J. Vincent, *Pain sans chocolat* L'Harmattan (1992) Un enfant corse à Paris.

SOAVI Pierre, *Les vents de l'oubli* ; Souvenirs d'une enfance corse Albin Michel (1995) récit autobiographique d'un berger.

